

DEMANDE DE LICENCE 2011-2012

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

- un chèque du montant total
 - un certificat médical de non contre indication à la pratique de la plongée sous-marine
- Nous vous **conseillons vivement** suite aux recommandations de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins de vous **vacciner contre l'Hépatite B**.
- Sans présentation du certificat médical aucune demande de licence ne sera effectuée.**

NOM : M., Mme, Mlle _____

PRENOM : _____

ADRESSE (écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)

N° _____ Type voie : _____ Nom de la voie : _____

Localité de résidence : _____

Code postal : _____ Bureau distributeur : _____

Date de naissance : __ / __ / __ Profession : _____

Tél Dom : _____ Tél Port. : _____

E-mail : _____

DECOMPTE DE L'ADHESION

- Adhésion licence au club ⁽¹⁾ : 14,85 €
- Licence adulte (à partir de 16 ans) ⁽²⁾ : 36,65 €
- Assurance complémentaire :

Assurance LOISIR			Assurance LOISIR TOP		
L1	L2	L3	TOP L1	TOP L2	TOP L3
18,50€	29,50€	51€	36,50€	47,50€	78€

Choix d'assurance complémentaire ⁽³⁾ ... : €

MONTANT DU REGLEMENT ⁽¹⁺²⁺³⁾ : €

Directement, à votre domicile, vous recevrez votre licence et un coupon d'abonnement à SUBAQUA au tarif préférentiel.

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE FEDERALE ⁽³⁾

La licence FFESSM comprend une assurance de responsabilité civile. Le club exige la présentation d'une assurance complémentaire.

La Fédération propose les assurances complémentaires LOISIR, qui sont des assurances individuelles d'accident pour tout pratiquant de plongée ou d'apnée, ou LOISIR TOP, qui couvrent en plus vos voyages plongée dans le monde entier (annulation, interruption, assurance bagages voyage plongée).

Si vous ne souscrivez pas une de ces assurances LOISIR ou LOISIR TOP, vous devez fournir une attestation de prise en charge de la plongée sous-marine avec bouteille ou de l'apnée par votre assurance personnelle. La présentation d'une assurance complémentaire LOISIR ou LOISIR TOP est toutefois obligatoire pour les compétitions d'apnée.

Les contrats d'assurance sont consultables sur le site www.ffessm.fr ou au local de plongée.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La licence vous donne la possibilité, suivant votre niveau, de plonger en mer à Dieppe sur le bateau du club moyennant une participation à l'entretien du bateau (coût 2011 : 18 euros plongée exploration).

RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT

Renseignements utiles pour l'organisation des sorties clubs : (rayer les mentions inutiles)

Je possède un permis bateau mer : oui - non si oui, lequel ?

- En secourisme, je possède un diplôme : oui - non si oui, préciser le ou lesquels (B.N.S., C.F.P.S., S.S.T.....) :

Je suis moniteur Je suis infirmier Je suis médecin

- Quel est votre niveau actuel de plongée ou d'apnée ? :

